

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 2 Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**RISQUES ET OBLIGATIONS DE L'AGENCE IMMOBILIERE
(DEONTOLOGIE, DISCRIMINATION, TRACFIN,
AFFICHAGE...)**

OBJECTIFS DE LA FORMATION Donner les clefs à l'agence immobilière pour se prémunir face aux contrôles administratifs et mettre en place une prévention des risques efficace.

PUBLIC VISE Destiné aux chefs d'agence et collaborateurs

PREREQUIS Aucun

DUREE 7 heures réparties sur 1 jour

ANIMATEUR Monsieur Stéphane PRAT

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques et des apports pratiques grâce à des mises en situations virtuelles.

Après un rappel des règles, nous aborderons des cas de figures concrets et évoquerons la jurisprudence.

La formation a lieu EN WEB CONFERENCE AVEC LE LOGICIEL ZOOM ou en PRESENTIEL

DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émergence de groupe.

DERNIERE MISE A JOUR 27-09-2021

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 2 Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**RISQUES ET OBLIGATIONS DE L'AGENCE IMMOBILIERE
(DEONTOLOGIE, DISCRIMINATION, TRACFIN,
AFFICHAGE...)**

PLAN DE FORMATION

Journée – 7 heures :

RISQUES ET OBLIGATIONS DE L'AGENCE IMMOBILIERE

Objectif : Donner les clefs à l'agence immobilière pour se prémunir face aux contrôles administratifs et mettre en place une prévention des risques efficaces. Ce module répond aux obligations règlementaires et décrets au 01 janvier 2021.

Destiné aux chefs d'agence et collaborateurs.

Méthode pédagogique : après un rappel des règles, nous aborderons des cas de figures concrets et évoquerons la jurisprudence.

Programme sur un jours (7 heures) :

Le Code déontologie

Analyse et rappel sur les points clefs du code déontologie

Cas pratiques

Jurisprudence

Discrimination

Rappel sur la réglementation

Les règles d'une bonne pratique professionnelle

Les réponses juridiques dans les contrats



**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 2 Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

Tracfin

Dispositifs de signalement
Cas typiques de déclaration de soupçon.
Mise en place d'un protocole « tracfin »
actualité jurisprudentielle.

Renforcer la vigilance sur les points suivants :

Les annonces
L'affichage
La médiation
Les mandats
Les bons de visite
Rappels sur les obligations de l'agence immobilière et la responsabilité des collaborateurs